



KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFERENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS

Aux médias

Les gouvernements cantonaux disent "oui" à la RPT

A l'occasion de l'assemblée plénière de la CdC du 18 juin 2004, les gouvernements cantonaux ont examiné une nouvelle fois en détail le projet RPT tel qu'adopté par le Parlement. Les gouvernements cantonaux soutiennent cet important projet de réforme en politique nationale qui vise à renforcer le système fédéral suisse.

Dès le début des travaux, le projet RPT a été élaboré conjointement par la Confédération et les cantons, puis développé dans le cadre d'une organisation de projet largement paritaire. Les gouvernements cantonaux considèrent le projet RPT comme globalement équilibré. Sur la base d'une consultation, 23 gouvernements cantonaux peuvent sans autre soutenir cette réforme. Le canton de Zoug s'est abstenu; les cantons du Valais et de Fribourg ne se sont pas encore prononcés officiellement sur la question.

La RPT améliore l'efficacité de l'Etat et favorise la rentabilité des prestations étatiques: cette réforme

- contribue à réduire les disparités financières entre cantons;
- assure une claire répartition des tâches entre Confédération et cantons;
- renforce et consolide la collaboration intercantonale;
- permet de réformer l'Etat fédéral et de moderniser la Suisse.

Les gouvernements cantonaux se sont par ailleurs dit prêts à s'engager aux côtés du Conseil fédéral pour informer activement la population sur ce projet de réforme.

Berne, le 8 juillet 2004

Renseignements:

- Luigi Pedrazzini, conseiller d'Etat, président CdC (tél. 091 814 44 90)
- Canisius Braun, secrétaire CdC (tél. 079 456 92 92)